



# Wallonie

## Commune de LES BONS VILLERS

### URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **Monsieur et Madame SAINT-JEAN - KHALLOUFI**. Le terrain concerné est situé rue Revioux à 6210 Rèves et cadastré Division 2 section C n°302 B.

Le projet consiste en **la construction d'une palissade et d'un chalet de jardin** et présente les caractéristiques suivantes : volume isolé d'une emprise au sol de  $\pm 39\text{m}^2$ , situé à  $\pm 40\text{m}$  de la voirie, surmonté par une toiture à simple versant d'une hauteur au faîte de  $\pm 3\text{m}50$ , destiné au stockage du matériel de jardin ; installation d'une palissade en panneaux béton d'une hauteur de  $\pm 1\text{m}93$ , le long de la limite latérale de propriété, sur  $\pm 90\text{m}$  de longueur ; aire de stationnement à l'avant, en pavage ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial – dérogation au plan de secteur.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à l'Administration communale – Service Urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, les jours ouvrables de 8h30 à 11h45 ainsi que les 19/08/2026, 26/08/2026 jusqu'à 20 heures (uniquement sur rendez-vous, à convenir au plus tard la veille, au numéro suivant : 071/858.110).

#### **L'enquête publique est ouverte le 23/07/2026 et clôturée le 31/08/2026**

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de M. Bastien BIRON, joignable au 071/858.110 ou [urbanisme@lesbonsvillers.be](mailto:urbanisme@lesbonsvillers.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale – Service Urbanisme. Les réclamations et observations écrites sont à envoyer avant la clôture de l'enquête au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de Frasnes 1 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies ;
- par télécopie au numéro suivant : 071/858.142 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@lesbonsvillers.be](mailto:urbanisme@lesbonsvillers.be) ;
- remises au Service urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme – PU2026/56.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. BIRON ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui se tiendra au Service urbanisme le lundi 31/08/2026, à 12h.